

**Délibération 2.02**

**Création du GIP agence normande de la biodiversité et du développement durable :  
adhésion du Département**

**Intervention d'Alban BRUNEAU**

Nous ne pouvons que nous réjouir de la création de cette agence Normande consacrée à la protection de la biodiversité et au développement durable.

Il faudra tout de même veiller à ce que cette structure d'échelle régionale soit en capacité de répondre aux problématiques spécifiques des différents territoires qui la composent.

Par ailleurs, il est indiqué qu'un des 4 axes d'intervention en matière de développement durable était d'encourager l'innovation territoriale en s'appuyant sur les travaux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Aussi, même si la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université participe à cette action, je m'étonne de ne pas voir les trois universités normandes de plein exercice, dont deux sont seinomarines parmi les membres du futur GIP.

Je rappelle que les 3 universités normandes ne sont pas fusionnées malgré l'empressement de la Région à vouloir en faire qu'une seule.